



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Fiche de poste n° : 19/2025_ER LCP/LVE ISLV

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste : N°19/2025_ER LCP/LVE ISLV	Poste : ENSEIGNANT RÉFÉRENT LCP
Descriptif et contexte du poste	L'enseignant-référent est affecté en circonscription. Il est placé sous la responsabilité conjointe de l'IEN en charge de la mission LCPP et de l'IEN de la circonscription d'affectation. Ses missions sont coordonnées par l'IEN en charge de la mission LCPP et sont précisées dans une lettre de mission. Il établit chaque période un bilan d'activité visé par l'IEN de circonscription, qu'il transmet à l'IEN LCPP (cf. document commun à tous les ER). Il participe au plan de développement de l'enseignement des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme de la Polynésie française. Conditions particulières - L'enseignant-référent intervient dans toutes les écoles de sa circonscription d'affectation. - Il est amené à intervenir dans tous les cycles de l'école primaire ainsi que les centres ou structures spécialisés. - Dans le cadre de ses missions, il pourra être amené à travailler en intra et inter subdivisions.
Qualifications, connaissances et compétences requis	Pour accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes : - Posséder une bonne maîtrise d'au moins une langue polynésienne, de niveau B1 à l'oral et à l'écrit. - Savoir travailler en équipe. - Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales. - Être capable d'accompagner les équipes et les élèves dans l'utilisation des outils utiles au renforcement de l'enseignement/apprentissage des langues polynésiennes avec des supports numériques. - Maîtriser l'outil informatique (word, excel, powerpoint, internet). - Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL. - Être informé de l'évolution de la didactique des langues-culture en lien avec les théories d'apprentissage et de la recherche scientifique. - Avoir le goût de l'innovation pédagogique. - Être titulaire du CAFIMF ou du CAFIPEMF est un atout supplémentaire. Le cas échéant, s'engager à passer cet examen professionnel dans les 3 ans qui suivent la nomination sur un poste d'ER.
Missions	● Accompagnement et formation pédagogique et didactique : - Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des enseignements du reo tahiti;

	- Accompagner et coordonner les dispositifs tels que les sites bilingues à parité horaire ; - Développer les compétences linguistiques des enseignants à travers des temps de formation ciblées ; - Former les enseignants dans la mise en œuvre de situations d'apprentissages permettant le développement de la compétence plurilingue des élèves ; - S'engager activement dans les actions de formation menées dans les circonscriptions et proposer systématiquement les corrélations à faire avec les langues. ● <i>Outiller les enseignants et produire des supports :</i> - Produire des supports plurilingues pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves et des enseignants ; - Produire des supports audiovisuels pour faciliter les interactions orales ; - Produire des outils didactiques au service des enseignants. ● <i>Promouvoir la diversité linguistique :</i> - Participer à des échanges intra pacifique en reo tahiti ; - Accompagner les écoles inscrites dans des dispositifs du type e-Twinning. ● <i>En relation avec le pôle langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme :</i> - participer aux regroupements de formation et de mutualisation des formateurs en langues ; - participer aux actions de proximité organisées par le pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme ; - organiser des actions à l'échelle territoriale (projets, concours et rencontre hīmene tumu, journée du patrimoine, manifestations culturelles).
Rattachement administratif	1 poste de ER LCP/LVE à la circonscription pédagogique des Îles Sous Le Vent
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - Curriculum vitae. >Le <u>dossier complet</u> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Bureau des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf) >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par visioconférence. > L'entretien se déroulera en deux temps : - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission. <u>Date limite de dépôt des demandes :</u> Le jeudi 12 juin 2025 avant midi <u>Date des entretiens :</u> Le jeudi 19 juin 2025 <u>Lieu :</u> DGEE, site Tuterai tāne, pôle LCPP ou par visioconférence